

DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN

Le dépistage chez les personnes à haut risque.

Quels sont les critères pour les déterminer ?

Sont considérées comme patientes à haut risque de développer un cancer du sein celles présentant des antécédents familiaux tels que décrits dans ces différentes situations :

- Un parent au 1^{er} degré (mère, père, sœur) pour lequel la maladie s'est déclarée avant 55 ans avec un ou plusieurs apparentés au 2^{ème} degré.
- Quelque soit l'âge de survenue, nombreux cas (3 ou plus) chez les apparentés (1^{er} ou 2^{ème} degré).
- Un cancer du sein chez un parent de sexe masculin au 1^{er} ou 2^{ème} degré ou un cancer de l'ovaire au 1^{er} ou 2^{ème} degré ou un cancer du sein bilatéral (1^{er} ou 2^{ème} degré).
- Les patientes dont une enquête oncogénétique les a reconnues porteuses de la mutation BRCA1 ou BRCA2 (patiente à très haut risque) ou chez leurs apparentés au 1^{er} degré.

Votre dépistage suivra des modalités particulières :

- Débutera dès le début de la trentaine
- L'auto-examen DOIT vous être expliqué.
- En raison de la plus grande sensibilité de la glande mammaire aux radiations ionisantes chez les personnes jeunes (sensibilité encore accrue chez les patientes porteuses de la mutation BRCA1 ou BRCA2), les examens mammographiques seront limités ou réalisés sous une seule incidence.
D'autres techniques d'imagerie seront privilégiées : échographie, IRM

Docteur Guy HORLIN
SENOLOGIE - IMAGERIE DU SEIN

www.horlin-medical-imaging.com